

EDITORIAL



2020 se termine. Nous ne savons pas comment qualifier cette année : étrange, bizarre, ahurissante, déprimante, révoltante, etc. C'est presque le processus de ce qu'on appelle « le deuil » en psychologie. On sait qu'après la sidération, puis la colère, vient le temps de l'acceptation, puis celui de l'action qui permet de se reconstruire. Maudit virus couronné ou pas....

Pourtant, si nous faisons un point, nous n'avons pas à rougir de nos activités 2020 en Grand-Est :

- Si l'accueil de nouvelles familles s'est asséché en période de confinement, il a été compensé par le **lien téléphonique** avec nos adhérents pour beaucoup de Délégations,
- Nos **32 groupes de parole** ont été maintenus en les adaptant aux possibilités locales (téléphone, visio en individuel ou en groupe),
- En profitant des périodes de non-confinement, nous avons maintenu **8 évènements** : 7 cinés-débats et un live Internet au titre des SISIM ou autres évènements de lutte contre la stigmatisation,
- Nous avons pu assurer en présentiel **7 formations** ou journées de sensibilisation en direction des aidants (1 troubles du comportement et parcours scolaire (88) / 1 Après Prospect (51) / 1 Bipolarité (10) / 2 Journées info troubles psy (68 et 51) / 1 Prospect (54) et 1 session de Faire face à l'agressivité du proche à Strasbourg (67),
- La **supervision des accueillants** a été assurée dans 4 DD,
- Nous avons inauguré **2 ateliers d'échanges de pratique** entre accueillants en visio à la satisfaction des participants,
- Et enfin, nous avons gardé le contact par **5 réunions régionales**, dont 4 en visio.

Sans être des « pro » de ZOOM ou de JITSY, nous avons tous franchi un palier et développé de **nouvelles habiletés numériques** avec le soutien précieux de nos salariées. Si les rencontres physiques nous ont manqué, nous avons aussi apprécié de ne pas passer de longues heures sur les routes en nous levant aux aurores. En 2021, nous mixerons vraisemblablement présentiel et distanciel pour nos rencontres. Projetons-nous dans l'avenir, avec détermination et prudence !

En attendant, de bonnes fêtes à tous, avec les précautions d'usage et la joie de partager de bons moments avec ceux qu'on apprécie.

Danièle LOUBIER Déléguée régionale

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Editorial | P1 |
| 40 ans des ANTES Des référents | P2 |
| Une bénévoles à l'honneur | P3 |
| Expériences de pair-aidance | P3 |
| Cinés-débats dans la lutte contre la stigmatisation | P5 |
| Parcours pénal | P6 |
| En Bref | P7 |



Dans la Marne, un dispositif d'accueil dédié aux personnes handicapées psychiques fête ses 40 ans



L'Association « Les ANTES » devait fêter en 2020 ses 40 ans d'existence. COVID oblige, la célébration sera repoussée d'un an...

Le projet des Antes est né de la détermination des familles de l'UNAFAM et notamment du Délégué UNAFAM de la Marne de l'époque, Marcel VERGER et de Jean SANTIN maire du MEIX-TIERCELIN. Le défi était de reconvertir au profit de personnes en difficultés psychiques, des locaux et terrains d'un ancien orphelinat sur le territoire de cette petite commune du sud-est marnais, à 20 km de Vitry-le-François. Il a fallu convaincre les institutions, les professionnels, les acteurs locaux, la population.

L'association s'est donnée dès le départ, pour objectif, d'accompagner ces personnes par le travail. On parlerait aujourd'hui de réhabilitation, de rétablissement.

Lorsque Jean-Louis Gilles, alors délégué de l'UNAFAM Marne, devient administrateur aux Antes (dont il est aujourd'hui le vice-président), il y a plus de 20 ans, l'association était alors déjà constituée d'un C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail), de 60 places, ainsi que d'un foyer d'hébergement. Il raconte les combats menés par l'association, pour développer sans relâche les activités et les services les plus adaptés à la réalisation des parcours de vie des personnes accueillies.



Aujourd'hui, le CAT devenu ESAT, compte désormais une file active de 110 places pour un agrément de 84 places (certains travaillent à temps partiel). Les travailleurs développent principalement leurs compétences dans les métiers de la terre

(maraîchage, floriculture, apiculture, élevage). Le Foyer d'Hébergement, offre désormais 70 places, (dont 2 places de répit et 2 places d'urgence).

L'association Les Antes s'est également dotée d'un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de 30 places, situé à Vitry-le-François. Il participe à l'autonomisation des usagers mieux intégrés dans la ville. Pour les travailleurs de plus de 50 ans ne pouvant plus travailler, un foyer de vie spécialisé de 26 places, la « MARPHA », a été construit à SOMPUIS à quelques kilomètres des Antes. Il dispose de 5 places de FAM, ce qui permet aux résidents les plus âgés de rester dans les lieux, même s'ils perdent en autonomie.

Au total, les Antes bénéficient de 210 places agréées et mobilisent 88 salariés.

L'association Les Antes est bien implantée sur le territoire. Ainsi, peut-être trouverez-vous sur le marché de Vitry-le-François ou chez les restaurateurs locaux, les légumes, la bière au miel, ou les volailles des différents ateliers des Antes, tous produits sur le site. Mais vous pouvez également, en tant que particulier, recourir à leurs services de menuiserie, ou d'entretien des espaces verts. Pour des entreprises ou autres, les ateliers papeterie ou la sous-traitance multi-service pourront également répondre aux besoins de façon adaptée. De plus, la page Facebook Association Les Antes est régulièrement alimentée, et peut permettre de passer des commandes, pour les récupérer via le drive qui a été mis en place durant le premier confinement.

Une grande importance est apportée aux projets de vie des résidents et des travailleurs. Ainsi les diverses animations (sport, chorale,



orchestre, etc.) sont complétées par des activités pédagogiques autour de la santé et du bien-être, afin de gagner en autonomie.

« Nous ne pouvons promettre [aux personnes

accompagnées] de régler tous les problèmes, mais nous [leur] proposons de les affronter ensemble », ajoutent Mme CANALS-DOUCET, directrice du site, et Mme NONAIN, directrice générale des Antes.

Aujourd'hui, malgré la crise sanitaire, « nous sommes tous debout », assure Mme CANALS-DOUCET, et les perspectives sont nombreuses. Ainsi, l'association est en train de mener d'importants travaux de rénovation du bâti (portant notamment sur l'offre résidentielle). De plus, Les Antes ont reçu en 2020 l'habilitation pour mettre en place l'antenne champardennaise du CREHPSY (Centre Ressources Handicap Psychique), qui permettra un accès à l'information autour du handicap psychique.

Enfin, tous espèrent pouvoir célébrer, de façon adaptée selon l'évolution de la crise sanitaire, les 40 années d'accompagnement et d'expertise de l'association.

➔ Pour contacter les ANTES : Tél : 03.26.72.41.20 / Mail : accueil@lesantes.fr



Une bénévole à l'honneur : « Tisou » : un inventaire à la Prévert !



Thérèse RIVIERRE et Aline ARTAUD de la délégation 54

Thérèse RIVIERRE a été à la tête de la délégation de Meurthe-et-Moselle durant 7 années. Au cours de ses deux mandats de 3 ans et de l'année passée à organiser la prise de relais, elle a été sur tous les fronts cherchant à améliorer le quotidien des aidants mais aussi celui des proches en difficulté psychique tout en veillant au bon fonctionnement de la délégation 54. Développement des partenariats, actions de sensibilisation, présence forte au sein du Centre Psychothérapique de Nancy, mise en place des points d'accueil UNAFAM à Lunéville, Toul et Pont-à-Mousson, conférences thématiques...seul un inventaire à la Prévert pouvait tenter de rendre compte de son investissement pour la remercier de ces années passées à l'UNAFAM. Thérèse PRECHEUR, Aline ARTAUD et Laurence DIDON s'y sont essayées.

Sourire et convivialité :

Petit déjeuner, galette dégustée,
Verre de l'amitié, repas de fin d'année,
Voyage organisé, visite de musée, anciens retrouvés ...

Engagement et partenariat :

Prévention, associations, semaines d'intervention,
Recherche de solutions, éthique et contention,
Conseils locaux de Santé Mentale, Centres
Communaux d'Action Sociale,
Psy-trialogues, groupes de parole...

Energie et famille :

Illustrations, affiches,
Panneaux, décoration,
Confiés à l'inspiration de Julian ;
Transports, installations,
Peinture, locaux, travaux, aménagement, jardinage,
Sous la houlette de Daniel ...

Générosité et temps :

«Tisou ne comptait pas son temps ! »

Du matin au milieu de la nuit :
Réunions, discussions, rencontres,
Réflexion, rédaction,
Redoutable internet...

Le temps des repas ?

Un seul pouvait le rappeler, Daniel, quand il criait : « J'ai faim ! »

Merci, Tisou, pour toutes ces années données,

Réjouis-toi de ce qui a été fait !

Ne crains pas, la relève est là.

Avec un peu d'avance sur la nouvelle année, nous te présentons nos souhaits :

L'heure est venue d'une autre étape, plus bucolique, pour toi, pour les tiens :

Nature, promenade et vélo,

« Labourage et pastourage »,

Art et culture,

Sculpture... d'un temps autre !



Dossier # 1 : La pair-aidance : un concept déjà ancien mais encore peu développé en France

S'aider entre pairs, c'est-à-dire entre personnes qui ont vécu ou vivent les mêmes difficultés (maladies, addictions, précarité, violences, deuils, etc...) est une idée ancienne ; certains la font remonter aux groupes de soutien et d'entraide des Alcooliques Anonymes en 1930 aux USA. On y a vu apparaître les « parrains » soutenant leur filleul dans leur combat contre l'alcool. Cette entraide s'inscrit dans la logique du **pouvoir d'agir sur sa vie**, sa maladie, ses difficultés mais aussi sur son **savoir expérientiel**.

Ainsi la pair-aidance s'est développée autour de la santé mentale dès 1989 aux USA avec l'embauche de travailleurs pair-aidants dans le cadre d'un vaste programme. En France, plus modestement des initiatives ont été lancées à Marseille en 2007 (programme MARSS), un chez soi d'abord en 2011, le programme médiateurs de santé pairs en 2012.

Les appellations sont diverses : patients -experts, patients -ressources, médiateurs santé pairs, travailleurs pairs, experts du vécu. Les statuts sont variés : bénévolat, contrat d'insertion, contrat à durée déterminée ou indéterminée. L'objectif est toujours le même : soutenir et accompagner une personne dans l'accès aux soins, à la réduction d'une addiction, au maintien dans le logement, etc. Beaucoup de démarches sont positives.

Nous vous présentons plusieurs expériences de pair-aidance développées en Grand-Est ces dernières années.

Ardennes : Tic et Tac Santé et le trio « patient / pair-aidante / psychiatre »

Dans les Ardennes, l'association de patients **Tic et Tac Santé** est née de la rencontre d'Annie MENONVILLE, ancienne patiente stabilisée depuis une dizaine d'années, et d'une psychiatre, Corinne FREVILLE. Annie MENONVILLE a été homologuée « **Patient Ressource** » par l'ARS, qui a financé ce projet depuis sa création en 2018.

Pendant ces 2 années, elle a accompagné près de 150 patients, qui lui étaient adressés par la psychiatre. En nouant une relation de confiance avec eux, en « **déverrouillant le dialogue** », et en mobilisant toutes ses ressources, son vécu, son recul, ses expériences, elle a apporté une aide précieuse à un grand nombre de personnes en

souffrance, et a servi d'intermédiaire entre les patients et la psychiatre. Son approche accordait une grande importance au vécu du patient et à la parole, ainsi qu'à « **l'écosystème** », à l'entourage de la personne. Ainsi, il lui arrivait parfois de servir d'intermédiaire avec un employeur, un proche, un ami, afin de dénouer une situation problématique.

Aujourd'hui, suivant un traitement au long cours suite à la découverte de son cancer, Annie MENONVILLE a dû arrêter cette activité. Elle insiste sur l'importance d'avoir un cadre pour pouvoir mener une telle activité. En effet, en ne comptant pas ses heures, en se tenant toujours prête à répondre aux urgences pour éviter des crises ou des complications, elle s'est usée dans cet accompagnement, tout en se sentant progressivement de plus en plus seule face aux patients, mal accompagnée elle-même dans son travail par la psychiatre et portant

donc sur ses épaules le poids d'une responsabilité énorme. Toutefois, ce ne sont pas les projets qui lui manquent, aussi elle compte bien trouver un autre moyen de mettre ses savoirs expérimentiels au service de ceux qui pourraient en avoir besoin.

Aube : Equipes Mobiles d'Entraide Declic et complémentarité pair-aidant / travailleur social

Dans l'Aube, les équipes mobiles d'entraide « Declic », portées par l'association **Aurore Foyer Aubois**, reposent sur l'intervention de deux binômes, composés chacun d'un pair-aidant bénévole et d'un travailleur social, auprès de ménages repérés par des bailleurs et souffrant de troubles addictifs et/ou de troubles psychiques. En mettant en place une réelle démarche d'« aller vers » les personnes identifiées par les partenaires, ces équipes mobiles parviennent à atteindre un public éloigné des structures de soins et d'accompagnement.

Ces équipes mobiles agissent donc comme des médiateurs entre les bailleurs et les locataires. Mais leur mission est également de contribuer à développer un réseau autour de la personne en souffrance. En impliquant les voisins, mairies, services sociaux, dispositifs médicaux, associations, etc.), ils tissent « une toile d'araignée » visant à faciliter l'accompagnement et la mise en relation de la personne avec les structures adaptées.

En se rendant au domicile des personnes identifiées par les bailleurs, et en rivalisant d'inventivité et de persévérance pour réussir à se faire ouvrir la porte et obtenir une rencontre et des échanges, une relation de confiance se crée grâce à la présence du pair-aidant, qui vient compléter le savoir théorique du travailleur social par son savoir expérimentiel. L'accompagnement fourni par les équipes mobiles est ensuite adapté aux situations rencontrées : aide à l'ouverture des droits (RSA, APL, etc), réinsertion dans le soin ou dans l'accompagnement sur le long terme, déménagement ou remise en état du logement, etc. En 2019 par exemple, 40 des 80 personnes accompagnées ont été réintégrées dans le dispositif de soin. Environ 50% le sont toujours à l'heure actuelle.

Originellement concentré sur le Grand Troyes, aujourd'hui, le dispositif parvient à couvrir le département entier, ce qui permet également de pallier l'isolement dans les zones rurales. Le nombre de situations identifiées et de personnes accompagnées, lui, ne fait que croître à mesure que ce travail de proximité est reconnu par les partenaires.

Haute-Marne : « Habiter son logement », pour répondre à la sollicitation des bailleurs sociaux

En Haute-Marne, le dispositif « *Habiter son logement* », naît d'un constat établi par le bailleur social **Chaumont Habitat**. Ce dernier se retrouve parfois démuné face à des situations de troubles du voisinage, d'incurie, de repli sur soi de certains locataires, pouvant aller jusqu'à la mise en danger d'eux-mêmes ou d'autrui, et n'a pas d'explication ni de solution à apporter face à ces situations qui ne relèvent pas de son champ de compétence. En 2015, prenant connaissance d'un appel à projet de la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement), en faveur du maintien et de l'accès au logement pour les personnes vivant avec des troubles psychiques, il sollicite l'UDAF 52, qui constitue autour d'elle un groupe de partenaires (bailleur, UDAF, UNAFAM, GEM, Centre hospitalier de Haute-Marne) pour proposer une réponse. Retenue pour son caractère innovant, la première expérience de pair-aidance sur le département vise donc à accompagner les personnes en souffrance psychique en difficulté dans leur logement.

Après deux années de recherche et d'expérimentation pilotées par un responsable de projet, des pair-aidants ont pu être formés (prise de

parole en public, gestion du stress, développement personnel). Seuls trois d'entre eux ont poursuivi, l'une d'entre eux étant désormais chargée de coordination du projet. Les pairs-aidants sont stabilisés et disposent d'un recul important sur leurs expériences, les outils et ressources qui les ont menés au rétablissement. Leur capacité à créer une relation de confiance avec la personne accompagnée permet chaque année de débloquer en moyenne une quinzaine de situations, là où aucun professionnel du soin ou travailleur social n'y parvenait. Ils sont salariés (contractualisation souple), et ont suivi une formation initiale en développement personnel, gestion du stress, prise de parole en public, laquelle est complétée de façon continue par des colloques et conférences sur la pair-aidance, auxquels ils participent dans un souci d'échange d'expériences, de témoignage et de réajustement des pratiques.

Malgré les obstacles rencontrés, les réussites et les effets positifs produits au fil de cette expérience font entrevoir de nombreuses perspectives pour tous les acteurs et bénéficiaires de ce dispositif qui pourrait s'étendre au département à condition de trouver les financements.

Apports et limites de la pair-aidance

A travers les retours que nous avons eus concernant les différentes expériences de pair-aidance mises en place dans les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne, nous pouvons faire plusieurs observations. Tout d'abord, les bienfaits de la pair-aidance sont nombreux, pour le pair-aidant (estime de soi, se sentir utile, insertion professionnelle et reconnaissance sociale) autant que pour les personnes accompagnées (rupture de l'isolement, relation de confiance qui se crée, accompagnement adapté, etc.). Mais ces démarches ont également des impacts plus profonds, et sur un plus long terme, le travail en réseau permettant une sensibilisation progressive des partenaires et acteurs locaux (voisins, collègues, bailleurs sociaux, mairies et services de proximité, ...), et contribuant à la *déstigmatisation* des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Trouver des pairs-aidants n'est pas forcément aisé. Annie MENONVILLE nous a partagé son hypothèse sur le « profil type » pour un pair-aidant : « *une personne de 40 ou 50 ans, ayant donc un certain recul sur sa vie, stabilisée, ayant un passé riche en souffrance, ayant connu des hospitalisations, et qui soit prête à s'investir* ».

Mais surtout, il est fondamental que leur activité soit insérée dans un cadre adapté et déterminé collectivement. En effet, ils sont confrontés dans l'aide qu'ils apportent à leurs pairs, à des situations difficiles, à des personnes en souffrance voire en détresse. S'ils ont fait de leur vécu une ressource et une expertise, ils ont toutefois besoin, comme n'importe qui dans cette situation, d'être soutenus et suivis, afin d'éviter qu'ils ne soient impactés trop durement par ce qu'ils vivent ou qu'ils ne s'épuisent dans un accompagnement sans limite auprès de leurs pairs. Par ailleurs, s'intégrer dans le monde du travail « ordinaire » peut s'avérer plus aisé si ce dernier se montre adaptable (bienveillance des collègues, flexibilité sur les horaires, durée des réunions, etc).

Bien entendu, toutes ces expériences restent relativement récentes. Mais l'énergie et la volonté des pairs-aidants et des structures porteuses de ces projets de participer à la formation et à l'enrichissement continu autour de la pair-aidance (via des colloques, rencontres nationales voire internationales) témoignent des effets encourageants observés et des espoirs placés dans cette forme d'entraide où chacun semble pouvoir trouver son compte.

Retour sur les cinés-débats dans le cadre de la lutte contre la stigmatisation des maladies psychiques

En 2020, les cinés-débats ont connu un franc succès auprès des délégations en Grand-Est, ce format attractif et dynamique permettant d'aller à la rencontre du grand public



A l'occasion de la **Journée Mondiale de la Santé Mentale** et des **Semaines d'Information sur la Santé Mentale**, le réalisateur Rodolphe VIEMONT a réalisé une « tournée » de cinés-rencontres dans plusieurs délégations du Grand-Est, autour de ses deux documentaires, *Humeur Liquide* et *Pour Ernestine*. Grâce à une organisation coordonnée, il a pu être présent, du 7 au 13 octobre, dans la Marne, les Vosges, l'Aube, la Haute-

Marne (2 séances), le Haut-Rhin et le Bas-Rhin (finalement reportée). Chaque séance a ensuite été organisée localement, par la délégation UNAFAM en collaboration avec le cinéma et d'éventuels autres partenaires. Plusieurs délégations ont pu bénéficier d'une aide financière concernant la prise en charge des frais grâce au dispositif Focus Film Grand-Est, soutenant la diffusion de documentaires et courts-métrages régionaux en complémentarité de l'aide de l'Agence régionale de Santé Grand-Est.

Les échanges autour de ces deux films, qui traitent à la fois de bipolarité, d'amour, de parentalité et de résilience, ont été forts et riches, et le public était au rendez-vous.

ZOOM sur la séance à Neufchâteau

Le 9 octobre, l'équipe de l'UNAFAM des Vosges accueillait Rodolphe VIEMONT, pour la projection de son film *Pour Ernestine*, au cinéma Néopolis de Neufchâteau. Cet événement a été possible grâce au partenariat, entre le cinéma, l'UNAFAM et le Conseil Local de Santé Mentale de l'Ouest Vosgien. Le public avait répondu présent, puisqu'une quarantaine de personnes assistaient à cette projection.

Un travail artistique.

Avant *Pour Ernestine*, Rodolphe VIEMONT, avait réalisé *Humeur liquide*, premier documentaire qui portait sur la bipolarité et sur la question de faire un enfant ou non... Après ce premier volet, un professeur lui indiquait qu'un enfant pouvait être source de fragilité mais que c'était aussi constructeur. Ce qui est raconté dans *Pour Ernestine*, c'est comment la maladie s'imbrique avec le travail du réalisateur. C'est un véritable travail artistique qu'il faut attribuer à son auteur qui raconte son vécu.

Des échanges avec le public.

Comme l'explique Rodolphe VIEMONT, « la bascule dans l'âge adulte n'est pas la naissance de ma fille, mais l'émancipation de ma fille ». Après la projection, le réalisateur accompagné de Marie Christine VOIRIN psychologue, ont pu échanger avec le public au sujet de cette maladie mentale. Ils ont répondu aux questions : l'apparition des

symptômes, les types de bipolarités, les prédispositions génétiques, la prise en charge, la place des médicaments. Le problème pointé est que la maladie est traitée trop tardivement, ou inversement, pas détectée assez précocement...

Cette soirée instructive a été l'occasion de « déstigmatiser » la maladie mentale.

Autres séances de cinés-débats

Par ailleurs, la délégation de la Marne avait également organisé une projection du film *La Forêt de mon père*, le 20 septembre à Châlons-en-Champagne, en présence de la réalisatrice Véro CRATZBORN. Près de 70 personnes y ont assisté. Deux autres séances devaient avoir lieu en novembre dans l'Aube et la Haute-Marne, mais elles ont dû être reportées.

Le live Internet des SISM messines



Si les séances de ciné-débat ont pu être reportées dans plusieurs délégations du Grand-Est, ça n'a pas été le cas pour la Moselle qui avait reprogrammé sa manifestation courant Novembre...

Un événement a néanmoins été organisé par le CLSM de Metz avec les partenaires des SISM le 20 novembre 2020 : le « live des SISM messines 2020 », diffusion en direct sur internet d'un programme dédié au sujet des discriminations dans le champ de la santé mentale. Cinq partenaires des SISM 2020 (GEMS de Metz, Bibliothèques de Metz, Collectif des couturières et UNAFAM 57) se sont engagés dans ce projet. Chaque invité présentait en vidéo l'association qu'il représentait et les actions menées, chaque intervention étant ponctuée par la diffusion de courtes vidéos de sensibilisation à la maladie psychique, avec la possibilité de conversations par chat durant le live. Paulette HUBERT représentait la délégation UNAFAM 57. Elle a apporté des témoignages portant sur la discrimination subie par des familles ayant un proche souffrant de troubles psychiques tout en rappelant les actions d'aide et de soutien des familles proposées par la délégation.

S'il y a eu peu de questions posées, l'UNAFAM a eu un retour positif avec plusieurs prises de contact.

Le public était au rendez-vous puisque 300 personnes ont participé à cet événement dont une cinquantaine est restée connectée les deux heures durant.

➔ Cet événement est encore visible sur : <https://youtu.be/B4IUHX8bCqs>



Des référents parcours pénal pour épauler les équipes de bénévoles accueillants au sein des délégations départementales UNAFAM

Un référent « trouble psychique et parcours pénal », pourquoi ?



Certains de nos proches malades peuvent être confrontés à la police, à la justice, voire être incarcérés du fait de comportements violents ou déviant liés à leur pathologie. Les proches se trouvent alors démunis dans le dédale des procédés judiciaires, d'autant plus quand le malade concerné ne reconnaît pas ses troubles.

C'est pourquoi un groupe de travail « parcours pénal » s'est constitué il y a 4 ans au niveau

national. Il a entre autres, conçu un guide « *Comment aider un proche malade psychique confronté à la justice pénale ?* ». Vous trouverez ce guide dans votre délégation ou en ligne sur le site de l'UNAFAM. Ce groupe a également établi des partenariats au niveau national avec des avocats, avec la Direction de l'Administration pénitentiaire, avec la Gendarmerie Nationale et il organise des formations de « référents parcours pénal » pour les membres de l'UNAFAM intéressés.

Et en région Grand-Est ?

6 adhérents ont suivi la formation et 3 d'entre eux poursuivent leur mission. Ils sont prêts à répondre aux interrogations des accueillants et des familles confrontées à des problèmes de justice.

D'autre part, l'UNAFAM Grand-Est a élaboré et signé en septembre 2020 une convention avec la Direction régionale de l'administration pénitentiaire. L'UNAFAM s'y engage à permettre un soutien aux familles de personnes détenues présentant des troubles psychiatriques, proposer des sensibilisations, informations et formations au personnel relevant de l'Administration Pénitentiaire et, éventuellement, aux bénévoles intervenant dans les établissements, apporter toute information en sa possession, permettant de faciliter l'accompagnement des parcours de soins, l'accès au logement et l'inclusion sociale dans ses divers aspects.

Les délégations, vont être conviées en 2021 à contacter les établissements pénitentiaires et les SPIP (service d'insertion pénitentiaire et de probation) du département pour leur déposer des dépliants, des guides pour les familles, des affiches de l'UNAFAM pour le parloir. Les salariées territoriales apporteront leur soutien dans cette distribution. Les Délégations pourront également entrer en relation avec les associations de bénévoles qui assurent l'accueil des familles de personnes incarcérées pour leur proposer de la documentation, une présentation de l'UNAFAM lors d'une de leur réunion de bénévoles et/ou une information sur les troubles psychiques.

Outre l'utilité pour les familles concernées, c'est une bonne occasion pour faire connaître l'UNAFAM à tout un public. L'équipe régionale compte sur votre collaboration.

6

Une expérimentation innovante à la Maison Centrale d'Ensisheim : le dispositif d'accompagnement par le travail en milieu carcéral des personnes handicapées

C'est partant des propos d'une directrice de centrale pénitentiaire faisant état de sa difficulté pour mettre à l'emploi au sein d'une Maison Centrale les personnes en situation de handicap, psychiques en particulier, que l'APAJH 68, soutenue par la Fédération APAJH, a proposé en 2017 à la Maison Centrale d'Ensisheim (68), le projet de création d'ateliers ciblant spécifiquement les personnes détenues en situation de handicap psychiques. Ouverts en 2019, 25 personnes détenues, bénéficiant de RQTH sont potentiellement concernées (sur environ 185 que comprend la Centrale d'Ensisheim). Le principe est double :

- un accompagnement par le travail de personnes détenues en situation de handicap afin de les préparer soit à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, soit à l'insertion professionnelle en milieu protégé au sein de la Maison Centrale d'Ensisheim dans un cadre facilitateur : un local spécifique (éclairé par la lumière naturelle et moins oppressant) afin de tenir compte des vulnérabilités des personnes. Le travail est payé à l'heure : la notion de rentabilité est donc exclue.
- œuvrer à l'éducation à la citoyenneté : ateliers éducatifs (ne pouvant être dissociés du précédent) ciblant l'acceptation du handicap, la non-rupture des soins, la réhabilitation et le rétablissement de la notion des valeurs fondamentales et de la vie de groupe.

Il s'agit aussi d'être un relais pour le Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire.

Les ateliers sont pilotés par deux salariées, dont une monitrice d'ateliers, embauchées et administrées par la Fédération APAJH, ayant bénéficié d'une solide formation.

Une formidable expérimentation qui se déploie avec un fort soutien de l'ARS en associant l'administration pénitentiaire, le soin et le médico-social. Ce dispositif innovant mériterait de s'étendre sur tout le territoire ! A suivre ...

Week-end des bénévoles et adhérents reporté en 2022



Les circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire nous contraignent à nouveau à reporter notre week-end des bénévoles et adhérents UNAFAM en Grand-Est qui devrait se

dérouler en septembre 2022 à Saint-Dié-Des-Vosges. Il est en projet de l'élargir aux adhérents de la région Bourgogne-Franche-Comté. Pour rappel, la thématique choisie pour la journée de réflexion et de valorisation des expériences situées en Grand-Est s'intitule « *Troubles psychiques : du déni au rétablissement, toute une trajectoire* », des temps plus festifs ponctueront aussi ce week-end.

2 études du CREAI Grand-Est sur les CAMPS et les CMPP accessibles en ligne

A la demande de l'ARS Grand-Est, le CREAI a réalisé deux études accessibles en ligne relatives aux CAMPS (centre d'action médico-sociale précoce 0-6 ans) et aux CMPP (centre médico-psycho-pédagogique) à travers l'exploitation des données 2018 des rapports d'activité harmonisés de ces structures. De nombreuses informations y figurent : localisation des structures, file active, modalités d'accompagnement, diagnostics, partenariats développés... Retrouvez ces études grâce aux liens Internet ci-dessous :

- <https://creai-grand-est.fr/etude/pdf/rapport-camsp-donnees-2018>
- <https://creai-grand-est.fr/etude/pdf/rapport-cmpp-donnees-2018>

De nouvelles formations dans vos délégations en 2021

L'UNAFAM Grand Est proposera trois nouvelles formations destinées aux proches de personnes affectées de troubles psychiques dans le cadre de sa future négociation avec l'ARS Grand-Est pour la période 2021-2023 :

- un atelier « communiquer avec bienveillance pour vivre en harmonie avec son entourage »
- une formation relative au stress
- une formation concernant la tristesse, le « coup de blues »

Chacune de ces formations sera proposée sur une journée (9h30-12h30 et 13h30-17h30).

L'atelier « communiquer avec bienveillance pour vivre en harmonie avec son entourage »

Cette formation a pour but d'améliorer la qualité de votre relation avec le proche affecté de troubles psychiques, de créer plus d'harmonie et d'améliorer votre qualité de vie.

Tous les points abordés seront mis en application sous forme de cas pratiques à résoudre, d'exemples issus de l'expérience des participants, de jeux de rôle, de réflexions personnelles.

Le stress

La plus grande source de stress pour les aidants réside dans le fait que dans le domaine des troubles psychiques, beaucoup de choses sont imprévisibles et peu contrôlables. A long terme, le stress peut devenir chronique et générer un épuisement. Il n'est alors plus possible d'aider son proche.

Le but de cette formation est d'évaluer votre niveau de stress, de mieux connaître vos propres réactions et de découvrir des stratégies fonctionnelles pour vous préserver.

La tristesse, les « coups de blues »

Les troubles psychiques d'un proche peuvent induire une grande tristesse, des « coups de blues ». Il est important de ne pas rester seul(e) avec sa tristesse, au risque de la voir évoluer en vraie dépression.

Cette formation vous permettra d'échanger avec d'autres proches vivant des situations similaires et d'apprendre ensemble à mieux gérer les coups de déprime.

Le but est de vous aider à améliorer votre quotidien, à poursuivre votre chemin et à avoir une vie satisfaisante, malgré la maladie du proche.

Les formations pour les aidants en 2021 en Grand-Est

Nous vous communiquons d'ores et déjà les intentions de formations pour les aidants que les délégations départementales envisagent de programmer en 2021. N'hésitez pas à les contacter si vous êtes intéressés.

- **Ateliers d'entraide PROSPECT** : Bas-Rhin (22, 23 et 24 janvier à Strasbourg) ; Haute-Marne (date et lieu à définir), Vosges (lieu à définir et date 2^{ème} semestre 2021)
- **Journées d'Information sur les Troubles Psychiques** : Ardennes (date et lieu à définir), Aube (date et lieu à définir), Marne (date et lieu à définir), Haute-Marne (février 2021 à Chaumont), Meurthe-et-Moselle (Nancy, date à définir), Vosges (lieu à définir et date 2^{ème} semestre 2021), Moselle (à Metz et à Lorquin, dates à définir), Bas-Rhin (lieu à définir, date 1^{er} semestre 2021)
- **Mieux communiquer avec son proche bipolaire** : Ardennes (date et lieu à définir), Aube (à confirmer, date et lieu à définir), Haute-Marne (date et lieu à définir), Bas-Rhin (Strasbourg, 6 et 13 février 2021)
- **Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie** : Aube (à confirmer, date et lieu à définir)
- **Journée d'information sur les troubles du comportement enfant-adolescent**
- **Journée d'information sur la dépression sévère et résistante.**
- **Faire face à l'agressivité** : Bas-Rhin (lieu à définir, date à définir au cours du 1^{er} trimestre 2021).

CONTACT UNAFAM

DELEGATION REGIONALE GRAND-EST
6, rue du général Chevert 54000 NANCY
grand-est@unafam.org / 03 83 96 04 06
www.unafam.org

L'écho de l'UNAFAM en Grand-Est est une lettre d'information interne, semestrielle (parution en juin et décembre). Elle s'adresse aux bénévoles et adhérents de l'UNAFAM en Grand-Est.

Responsable de la rédaction : Danièle LOUBIER, déléguée régionale Grand-Est

Rédacteurs et contributeurs pour ce numéro : Christine BLANCHARD (08), Marie-Line OLIANAS (10) Jean-Louis GILLES (51), Evelyne KEMPF (52), Aline ARTAUD (54), Thérèse PRECHEUR (54, 55), Paulette HUBERT (57), François MULLER (68), Gustave MAIRE (88), Jean-Louis MOUREY (88), Danièle LOUBIER (GE), Catherine GOURIEUX (GE), Marine PLANTEGENET (Alsace), Salomé ROBERT (Champagne-Ardenne), Laurence DIDON (Lorraine), Danièle WINKLER (psychologue).